RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

QUESTIONS / REPONSES AVANT REMISE DES OFFRES

INERIS
maîtriser le risque
pour un développement durable

APPEL D'OFFRE REFERENCE S26GEOMAPPER

Question des candidats	Réponse de l'Ineris
Quelle est la technologie de l'application mobile (Android natif, framework multiplateforme…) et quels sont le modèle et la version d'Android des tablettes ? Une tablette de test peut-elle être prêtée pendant l'exécution ?	L'application a été développée sous flutter, tablette sous android. Actuellement, fonctionnel sous deux versions Anrdoid 11 (One UI3.1) et Android 16 (One UI 8.5), installées sur deux modèles de tablettes Samsung : une S9 et une Active PRO. Attention, l'évolution attendue devra être fonctionnelle sur des versions au moins 16 (plus rétrocativité sur version 11) intégrant les évolutions d'Android supérieur. Le prêt d'une tablette n'est pas envisagé. A noter, que nos tablettes sont amenées à être changées (casse sur le terrain), la solution proposée ne devra pas être dépendante du modèle de tablette.
Quels accès aux environnements de test (e.cenaris, Examind, serveurs FTP) seront fournis pendant l'exécution ? Une présence sur le site de Verneuil-en-Halatte est-elle attendue, et à quelles étapes ?	Un environnement de recette accessible (avec au moins 2 sites témoins (Insp. geotech. et insp. Champ)) seront communiqués au titulaire du marché pour les cycles de qualification, recette et corrections. Cet environnement dédié (accès sur ecenairs et sur FTP sécurisé) permettra de travailler sans impact sur le logiciel en production. Sur Examind, une cartographie simple, vous sera proopsée (liée au compte e.cenaris dédié). Prévoir au moins, une réunion sur Verneuil (idéalement au lancement ou en restitution principale).
L'acte d'engagement mentionne une reconduction tacite de 12 mois, alors que l'expression du besoin décrit un prix global et forfaitaire sans maintenance : le marché est-il reconductible ? Quel calendrier souhaitez-vous pour les deux phases ?	Nous vous confirmons que le marché est bien pour un an ferme.
Quelle technologie utilise SYTGEOmapper (Android natif, React Native, Flutter, Ionic…) et quel modèle de tablette ? Un accès de test à e.cenaris, à Examind et aux serveurs FTP sera-t-il fourni au titulaire ?	L'application a été développée sous flutter, tablette sous android. Actuellement, fonctionnel sous deux versions Anrdoid 11 (One UI3.1) et Android 16 (One UI 8.5), installées sur deux modèles de tablettes Samsung : une S9 et une Active PRO. Attention, l'évolution attendue devra être fonctionnelle sur des versions au moins 16 (plus rétrocativité sur version 11) intégrant les évolutions d'Android supérieur. A noter, que nos tablettes sont amenées à être changées (casse sur le terrain), la solution proposée ne devra pas être dépendante du modèle de tablette. Un environnement de recette accessible (avec au moins 2 sites témoins (Insp. geotech. et insp. Champ)) seront communiqués au titulaire du marché pour les cycles de qualification, recette et corrections. Cet environnement dédié (accès sur ecenairs et sur FTP sécurisé) permettra de travailler sans impact sur le logiciel en production. Sur Examind, une cartographie simple, vous sera proopsée (liée au compte e.cenaris dédié). Prévoir au moins, une réunion sur Verneuil (idéalement au lancement ou en restitution principale).
Besoin 4 : une tablette ne peut pas écrire seule dans le dossier Téléchargements d'un PC. Une solution où le PC Ineris crée le zip (page e.cenaris ou petit outil installé sur le poste) est-elle acceptable ? Quel système sur ce PC ?	Cette question concerne la 3ème et la 4ème puce du besoin 4 (mode filaire). Pour celles-ci nous attendons que la tablette une fois branchée, soit reconnue par nos PC (Windows) et que soit "proposer" une interface de synchronisation des contenus des inspections (photos, fiches de dégradations en .csv, couches cartographiques, layer de disposition des couches, logs de transfert) : * permettant la visualition et la récupération des ces données via un outil windows natif (comme pour les téléphones portables) * permettant un envoi vers e-cenaris via les API eceanris (évolution possibles en fonction du besoin)
Besoin 5, ticket 13357 : combien de photos et quel volume comptait l'inspection qui a planté (Mercier, Moët-et-Chandon) ? Disposez-vous des journaux de la tablette ou du serveur pour ce plantage ?	Des journaux sont disponibles sur les tablettes utilisées, mais ils ne sont pas correctement renseignés et donc à considérer comme inutilisables en l'état. Au moment du blocage au printemps 2026, il y avait environ 353 dégradations vues en 2026 à Moet et 179 à Mercier. On peut imaginer qu'il y a environ 0.2 Go de photos (NB : les photos sont redimensionnées unitairement à environ 250 ko lors de ce passage).
Le DCE ne contient pas de règlement de consultation : quelles pièces faut-il remettre (AE, annexe financière, mémoire technique, DC1/DC2, attestations) et la signature électronique est-elle exigée au dépôt ?	Nous demandons uniquement les documetns standards: votre offre et mémoire technique, l'acte d'engagement en vesion projet complété et signée accompagné des pièces adminsitratives habituelles, extrait K BIS, déclarations fiscales et sociales...
Le §3.7.3 mentionne une police de responsabilité civile ou décennale. Pour une prestation de développement logiciel, une attestation d'assurance responsabilité civile professionnelle suffit-elle ?	Oui
2. Travail à distance : confirmez-vous que toutes les prestations, réunions, recette et transfert de compétences peuvent être réalisés à distance depuis la France, sans déplacement du titulaire ? Les essais physiques en environnement souterrain peuvent-ils être réalisés par vos équipes à partir de notre protocole ?	Prévoir au moins, une réunion sur Verneuil (idéalement au lancement ou en restitution principale). Nos équipes se chargeront des tests en souterrain.
3. Calendrier : la durée annoncée de douze mois permet-elle de programmer la réalisation principale entre juillet et octobre 2027 ? Existe-t-il des jalons de livraison ou une date de démarrage impératifs plus précoces ?	Démarrage au plus tôt fin 2026. Un démarrage en juillet 2027 n'est pas optimal.
4. Assurance : pouvez-vous préciser l'application à cette prestation logicielle de l'article 3.7.3, notamment la mention d'assurance décennale, les garanties effectivement exigées et le stade auquel leurs attestations doivent être fournies ?	Nnon pas à ce stade, mais au plus tard au moment de l'attribution
5. Cadre financier : dans le fichier ANNEXE-FINANCIERE.xlsx, onglet BPU, les cellules F5, F10, F15, F20 et F25 présentent des références #REF! ; F30 omet la ligne 31 ; H34 additionne F5, F10 et F30 mais ne reprend pas les besoins 3, 4 et 5 ; H38 relatif à la réversibilité renvoie à des cellules vides F38 et G43. Pourriez-vous publier une version corrigée, ou confirmer les formules à utiliser ?	Vous avez la main pour le modifier directement
6. Durée et renouvellement : l'article B5 de l'acte d'engagement mentionne un renouvellement de douze mois. Pouvez-vous confirmer la durée totale possible, le périmètre de cette reconduction et l'application du plafond de 27 000 EUR HT à la période initiale ou à l'ensemble des périodes ?	Non pas derenouvellement possible. Ce marché est conclu pour une durée totale de 12 mois
7. Charte fournisseur : l'article 9, page 7 de DI0178AG, prévoit de ne pas réaliser avec INERIS plus de 33 % du chiffre d'affaires global. Mon entreprise individuelle a un chiffre d'affaires nul sur les exercices disponibles et à ce jour en 2026. Quelle période de référence faut-il retenir et comment cette clause s'applique-t-elle dans cette situation ? Des conditions particulières peuvent-elles en préciser l'application, ou cette situation empêche-t-elle une candidature ?	Cette clause vise à limiter les situations de dépendance économiques. La situation de l'entreprise doit être explicitée et détaillée, et Ineris analysera au cas par cas le risque.
Quelle est la technologie de SYTGEOmapper (natif Android, React Native, Ionic, Flutter…), quel est le modèle des tablettes et sous quel système d'exploitation ?	L'application a été développée sous flutter, tablette sous android. Actuellement, fonctionnel sous deux versions Anrdoid 11 (One UI3.1) et Android 16 (One UI 8.5), installées sur deux modèles de tablettes Samsung : une S9 et une Active PRO. Attention, l'évolution attendue devra être fonctionnelle sur des versions au moins 16 (plus rétrocativité sur version 11) intégrant les évolutions d'Android supérieur. A noter, que nos tablettes sont amenées à être changées (casse sur le terrain), la solution proposée ne devra pas être dépendante du modèle de tablette.
La migration de l'API de Slim vers Laravel sera-t-elle terminée avant nos développements, et qui en a la charge ?	Oui l'API Laravel est déjà réalisée à ce jour, il nous manque des tests concrets en cas réels (ou équivalent) permettant de valider cette migration et de la passer en production. C'est Ineris qui se charge de cette migration.
La garantie décennale est-elle bien exigée pour une prestation logicielle, ou une assurance responsabilité civile professionnelle suffit-elle ?	Non juste assurances RC / RCPRO
Une avance est-elle prévue en plus des 2 paiements (§3.2) ? Cordialement, L. Besse, BS Concept	Bonjour, ce marché ne prévoir pas l'attribution d'une avance.

2. Quelles technologies et versions sont utilisées pour ces trois composants ?	L'application a été développée sous flutter, tablette sous android. Actuellement, fonctionnel sous deux versions Anrdoid 11 (One UI3.1) et Android 16 (One UI 8.5), installées sur deux modèles de tablettes Samsung : une S9 et une Active PRO. Attention, l'évolution attendue devra être fonctionnelle sur des versions au moins 16 (plus rétrocativité sur version 11) intégrant les évolutions d'Android supérieur. Le prêt d'une tablette n'est pas envisagé. A noter, que nos tablettes sont amenées à être changées (casse sur le terrain), la solution proposée ne devra pas être dépendante du modèle de tablette.
3. Qui réalisera la migration de SLIM vers Laravel, à quelle date et avec quelles exigences de compatibilité ?	Oui l'API Laravel est déjà réalisée à ce jour, il nous manque des tests concrets en cas réels (ou équivalent) permettant de valider cette migration et de la passer en production. C'est Ineris qui se charge de cette migration.
4. Les six besoins sont-ils tous obligatoires dans le plafond de 27 000 € HT ?	Oui
5. Pour le besoin 5, pouvez-vous fournir la liste des anomalies, leurs étapes de reproduction et le résultat attendu ?	La liste des anomalies est fournie dans le tableau du CDC. Ces anomalies se répètent à chaque utilisation, excepté la 13357 qui ont bloqué une fois l'API avec la synchronisation inachevée sur ces sites (sans nouvelle tentative)
6. Pour le besoin 4, quels volumes de données et quels cas de synchronisation hors connexion faut-il gérer ?	La synchronisation (descendante avant mission ou montante au retour de la mission) ne se fait qu'en connexion, qu'elle soit filaire, réseau mobile ou réseau wifi. Avant mission : la volumétrie de données à installer sur la tablette peut être importante car toutes les données, notamment photos, sont à récupérer, soit de 500 Mo à 4 Go en fonction des sites. En retour de mission, seules les données nouvellement créées sont remontées donc une volumétrie plus faibles en générale 200 à 500 Mo tout au plus.
7. Quels livrables et critères de recette sont attendus pour chaque besoin ?	Les livrables sont les API fonctionnelles sur les besins concernés par les travaux. Les critères : tests en souterrain par des équipes Ineris (dans le mois suivant)
8. Fournirez-vous les environnements, les accès, la documentation et les jeux de données de test ?	Un environnement de recette accessible (avec au moins 2 sites témoins (Insp. geotech. et insp. Champ)) seront communiqués au titulaire du marché pour les cycles de qualification, recette et corrections. Cet environnement dédié (accès sur ecenairs et sur FTP sécurisé) permettra de travailler sans impact sur le logiciel en production. Sur Examind, une cartographie simple, vous sera proopsée (liée au compte e.cenaris dédié). Prévoir au moins, une réunion sur Verneuil (idéalement au lancement ou en restitution principale).
9. Quelles sont les dates attendues pour les livraisons et les validations ?	Les livrables sont les API fonctionnelles sur les besins concernés par les travaux. Les critères : tests en souterrain par des équipes Ineris (dans le mois suivant)
10. La garantie de 12 mois exclut-elle les défauts préexistants qui ne sont pas liés à nos modifications ?	La garantie est liées aux prestations objet du marché. Si les defauts ne sont pas liés aux prestations relatives à ce marché, elles n'entrent pas dans le périmètre de la garantie.
11. Le plafond de 27 000 € HT inclut-il la réversibilité et les éventuelles prestations après livraison ?	Oui pour la réversibilité, non pour ttes prestations non décrites dans le CDC ou qui interviendraient après la livraison.
L'annexe financière affiche des erreurs de formule (#REF!) dans les totaux. Une version corrigée sera-t-elle publiée, ou les candidats peuvent-ils saisir leurs totaux manuellement ?	Vous avez la main pour le modifier directement
Le poste « Réversibilité » de l'annexe financière est-il inclus dans le budget global de 27 000 € HT annoncé au §1.6, ou s'y ajoute-t-il ?	Le budget global comprend la phase de réversivilité.
Pourriez-vous nous transmettre le modèle d'engagement de confidentialité prévu à l'article 1.5, afin de l'examiner avant signature et accès aux sources de l'application et des API SLIM et Laravel ?	voir engagement de confidentialité fourni préalablemen
1. Le framework et les versions de l'application mobile, les tablettes et systèmes supportés, les procédures de compilation et l'accès aux environnements de test. Quel calendrier et quel périmètre retenir pour la migration Laravel ? À quelle date les sources reçues doivent-elles être restituées ou détruites ?	les réponses déjà fournies devraient répondre à cette demande.
2. Le rôle du titulaire pendant le mois de tests en inspection souterraine et les déplacements attendus. Quelles plages et quels délais de réponse sont attendus au titre du SAV ? Une astreinte est-elle attendue ?	Ces points seront a clarifier avec le titulaire
3. Le périmètre de l'assistance pendant deux ans et l'articulation de la garantie de douze mois avec les CGA, notamment la nouvelle garantie sur les interventions. Quelle portée donner à la mention de garantie décennale pour cette prestation logicielle ?	Le marché est un marché de 12 mois. La garantie attendue est celle liée à la garantie contractuelle prévue par le droit français.
4. L'année ou la période et l'assiette à retenir pour le seuil de 33 % de chiffre d'affaires avec l'INERIS prévu par l'article 9 de la charte fournisseur.	idéalement sur les 3 dernières années
5. Une version corrigée de l'annexe financière : F5, F10, F15, F20 et F25 contiennent #REF!, H34 ne reprend pas les besoins 3 à 5 et F30 ne reprend pas D31*E31. Pouvez-vous confirmer le total attendu, y compris garantie et réversibilité, ainsi que la durée ferme et l'éventuelle reconduction, dont les cases du projet d'AE sont vides ? Quels formats de pièces et signatures sont exigés à la remise de l'offre ?	Vous avez la main pour modifier les éléments
Question 2 — Technologies de l'existant Référence : §1.1, §2.1 • Quels sont l'OS et le modèle des tablettes utilisées, et quelle est la technologie de l'application SYTGEOmapper (natif Android/iOS, multiplateforme) ? • Quelle bibliothèque de cartographie utilise le portail e.cenaris, quelle version d'Examind est déployée, et quels sont l'hébergement et le protocole des serveurs FTP ?	L'accès aux codes sources devrait vous apporter les réponses à cette question
Question 8 — Reconduction Référence : AE, rubrique B5 ; §3.1 • L'acte d'engagement prévoit une reconduction expresse de 12 mois que le titulaire ne peut refuser, alors que la prestation est un forfait global unique. Sur quelles prestations porterait cette reconduction ?	Non il n'y a pas de reconduction le marché sera conclu pour un an ferme.
Question 9 — Annexe financière (BPU) Référence : ANNEXE-FINANCIERE.xlsx • Plusieurs formules du fichier renvoient une erreur (#REF!) et le total (cellule H34) n'additionne que les besoins 1, 2 et 6. Pouvez-vous transmettre une version corrigée ou confirmer le mode de calcul attendu ? • Le poste « Réversibilité » est-il inclus dans le budget global de 27 000 € HT ?	Vous avez la main pour le modifier directement Oui la reversibilité est incluse dans l'enveloppe globale.
Question 10 — Assurances Référence : §3.7.3 • La garantie décennale mentionnée est-elle réellement exigée pour une prestation de développement logiciel, ou une assurance responsabilité civile professionnelle suffit-elle ?	Non, voir réponses déjà fournies précédemment.

Question 11 — Pièces de candidature et modalités de dépôt Référence : AE ; Mode opératoire PLACE • Quelles pièces de candidature sont attendues (DC1/DC2, DUME, attestations) ? La signature électronique des pièces est-elle exigée au dépôt ou seulement à l'attribution ?	Extrait K BIS, acte d'engagemement, et déclarations obligatoires telles que stipulées par le code de la commande publique (URSSAF, declarations fiscales, sociales, assurances...) bien entendu les AE BPU et un mémoire technique sont également attendus
Question 12 — Clauses environnementales Référence : §3.5 • Les clauses portent sur des « matériaux » : quelle documentation est attendue pour une prestation de développement logiciel ?	Toute disposition permettant de démontrer la prise en compte de normes environnementales exemple une documentation décrivant les traitements et flux de données ; une limitation de la taille des fichiers produits ou échangés ; **la compression ou l'optimisation des fichiers lorsque cela est compatible avec leur usage ;** la limitation de la collecte et de la conservation des données aux besoins du service ; **des fonctionnalités permettant la suppression ou l'archivage des données devenues inutiles ;** la documentation des prérequis techniques et de la consommation de ressources ; la compatibilité avec les mises à jour et les évolutions de la solution ; **la remise d'une documentation permettant la maintenance et l'évolution ultérieure du logiciel.**
Les codes sources transmis ne contiennent pas l'intégralité des API Slim et Laravel (routes, configuration, dépendances, schéma de base) : les sources complètes seront-elles fournies au titulaire ?	Ineris fournira tous les élements à sa disposition au titulaire.
La cartographie web s'appuie sur des bibliothèques privées de l'ancien prestataire : l'Ineris en détient-elle les sources et les droits d'exploitation, et l'accès sera-t-il fourni au titulaire ?	La cartographie s'appuie sur des outils développées par Ineris ou open-source. Leur utilisation sera donc possible par les prestataires."
Besoin 6 : les coordonnées géographiques des sites seront-elles fournies par l'Ineris, et l'intégration de la carte multi-sites dans les tableaux de bord du portail e.cenaris est-elle à sa charge ?	Ineris fournira tous les élements à sa disposition au titulaire.
Besoin 4 : le serveur FTP accepte-t-il FTPS ou SFTP, et l'éventuelle adaptation du script serveur de récupération des photos est-elle à la charge de l'Ineris ou du titulaire ?	Un serveur sécurisé sera fourni.
Bonjour, -est-il possible de réaliser les prestationsà distance? -pouvez-vous nous communiquer : l'environnement ? un descriptif de l'outil existant? qui a développé la solution? et sur quelle plateforme? En vous remerciant par avance. Cordialement	Bonjour, **Ce marché portant sur les évolutions de l'application mobile SYTGEOmapper et de son API cartographique** nécessitent des déplacements et notamment des réunions de démarrage et une restitution en présentiel à l'Ineris sur notre site de Verneuil en Halatte. Le lieu de l'implantation de votre société importe peu, cependant nous attirons votre attention sur les éléments suivants : il sera nécessaire de pouvoir répondre à ces demandes et de pouvoir vous rendre disponibles afin de participer aux réunions en présence qui seront demandées. Par ailleurs, vous devrez vous conformer à l'intégralités des règles et règlements européens applicables en termes de confidentialité, de droit du travail, et de protection et gestion des données informatisées, de stockage et sécurité des informations. Il vous appartiendra donc de présenter dans votre offre, toutes les garanties et justificatifs dans ce sens. Les documents fournis qui ne seraient pas rédigés en langue française devront être traduis en langue Française. Les attestations, habilitation, certification, registres du commerce et documents officiels devront être traduis par un traducteur assermenté.
2. Pourriez-vous préciser la technologie de l'application mobile (natif Android, Flutter, React Native, autre) et la version de l'OS des tablettes utilisées ?	Voir réponses déjà produites précédemment.
3. L'expression du besoin mentionne une remise des offres le 19/11/2026 à 14h00, alors que l'avis publié sur PLACE indique le 24/11/2026 à 14h00. Pourriez-vous nous confirmer la date limite applicable ?	un avis modificatif a été réalisé. La remise des plis est bien au 24 novembre 2026 à 14h.
Bonjour, la réunion sur site à Verneuil ne nous étant pas possible, nous retirons l'offre déposée par Tansoftware le 5 novembre pour la consultation S26GEOMAPPER. Nous vous remercions pour la clarté de vos réponses. Bien cordialement, Tanguy Chénier	Merci pour votre information